



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

5 OCTOBRE 2010

**PRÉSENTATION DU
PROJET DE BUDGET 2011**

Introduction

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil administratif, j'ai l'avantage de vous présenter ce soir le budget de l'exercice 2011, dernier budget de cette législature, avant qu'il soit renvoyé dans les diverses commissions selon le calendrier joint à vos documents, pour être commenté, étudié et analysé. Nous vous souhaitons une bonne étude de ce budget et nous vous invitons à le voter lors du CM du 16 novembre prochain.

Remarque générale

Avant de vous présenter ce budget 2011, je tiens à vous rappeler une dernière fois pour cette législature, que le Conseil Administratif est tenu de présenter un budget équilibré.

Compte tenu des excédents importants enregistrés ces dernières années, le Conseil administratif a contacté le service de surveillance des communes afin d'envisager l'ajustement de nos recettes fiscales de manière plus optimiste.

Il nous a été signifié et confirmé que le Conseil administratif peut, pour autant que les projections soient réalistes, évaluer le montant des revenus afin d'équilibrer son budget.

Vous verrez plus en avant, que nous avons pris nos responsabilités et que nous avons déterminé une projection des recettes plus en rapport avec les revenus enregistrés lors des exercices précédents. Cette démarche a été entreprise afin de réduire l'écart avec les projections du département des finances et d'être plus en phase avec les revenus réels de ces dernières années.

Revenus

Comme nous vous l'avons annoncé lors de la présentation des comptes 2009, le budget 2011 qui vous est présenté aujourd'hui est construit en intégrant une baisse de 2 centimes additionnels sur le taux de 45 centimes actuellement en vigueur à Meyrin pour le fixer, si vous votez ce budget en novembre prochain à 43 centimes.

Cette baisse de deux centimes implique un manque d'entrées fiscales pour l'exercice 2011 de l'ordre de **1,8 millions de francs** en regard des revenus des années précédentes.

Nous vous rappelons également que sur proposition du Conseil d'Etat, une réduction de l'imposition des personnes physiques a été proposée au Grand Conseil par le projet de loi (PL N° 10199) et que celui-ci a voté favorablement ce projet de loi en septembre 2009. La conséquence de ce vote représente pour Meyrin, un manque à gagner supplémentaire sur les revenus d'environ **3 millions de francs**.

Ces deux allègements fiscaux cumulés entraînent donc pour notre commune, une baisse des recettes totale de près de **5 millions de francs**.

Il nous paraît dès lors important, avant d'appréhender l'examen de ce projet de budget 2011, que votre Conseil prenne en considération cette importante baisse de nos entrées fiscales dans l'analyse du budget qui vous est présenté.

Toutefois, si l'on considère les revenus excédentaires importants enregistrés depuis dix ans et de manière plus significative ces deux dernières années, on peut considérer que pour notre commune, ces baisses de taxations en faveur des contribuables sont tout à fait justifiées et qu'elles n'entraîneront pas de grosses inquiétudes pour le fonctionnement économique de notre commune l'année prochaine.

En considérant également, que les effets et la crainte d'une crise économique mondiale importante annoncée ces dernières années par les médias et les milieux économiques, n'ont pas eu d'incidences trop péjorantes sur les finances de notre canton et en particulier pour notre commune. Nous pouvons dès lors envisager les entrées fiscales communales 2011 avec confiance et sérénité.

Compte tenu des observations susmentionnées, de la bonne santé économique de notre commune, et d'une trésorerie encore favorable, le Conseil administratif a pris la décision d'envisager le montant des recettes annoncées par le département des finances de manière plus optimiste.

Cette démarche a pour unique but de réduire de manière plus décente, les excédents de recettes enregistrés ces dernières années. Nous avons donc pris l'option de fixer le montant des recettes 2011 à la hauteur des entrées fiscales réelles 2009, déduction faite du montant des allègements fiscaux évoqués précédemment.

Le montant des revenus 2011 budgétisé est donc de 85'751'172.00.

Ce montant représente une baisse de revenu de moins 5% par rapport aux revenus réels 2009.

Charges

En ce qui concerne les charges communales, on enregistre une augmentation non négligeable de celles-ci. En effet, les charges sont en augmentation de 15% en rapport aux charges réelles enregistrées en 2009 et en augmentation de 9% en regard de l'estimation des charges évaluées dans le cadre du budget 2010.

Les conséquences financières des infrastructures importantes réalisées ces dernières années, (Stade de football, patinoire couverte, crèche de Champs Fréchets, mesure d'accompagnement des mamans de jour, prise en compte des charges du Vivarium, etc...) commencent à peser lourd sur les charges communales.

Comme vous pourrez le constater durant l'étude de ce budget, ces nouvelles réalisations entraînent des coûts supplémentaires non négligeables, de personnel, d'amortissement et de fonctionnement. Ces nouvelles infrastructures ont également comme corollaires, des conséquences économiques supplémentaires sur d'autres services, en particulier sur le service des ressources humaines, mais également sur le secrétariat général.

On peut également constater que d'autres services sont impliqués par ces nouvelles prestations et doivent augmenter leur effectif afin d'assurer la maintenance et l'entretien permanent de ces nouvelles infrastructures. Ces services sont entre autres, le service des sports et le service de la gérance et entretien des bâtiments.

Il est également évident que ces nouvelles installations consomment de l'énergie et qu'il faut, bien entendu, intégrer dans notre budget toutes les charges conséquentes de ces nouvelles prestations offertes aux meyrinois.

Nous vous rappelons pour information, que les charges communales sont en progression de 62,26 % depuis l'an 2000 et qu'en regard, les revenus n'ont progressés eux, que de 29,68 % durant la même période.

L'augmentation de nos charges démontre que notre commune offre à sa population des prestations que beaucoup d'autres communes souhaiteraient pouvoir offrir à leurs citoyens.

Nous avons eu la chance de traverser cette crise financière sans trop de dommage et nous nous en réjouissons. Toutefois, nous vous rappelons l'adage que gouverner c'est prévoir et que nous avons la responsabilité de laisser aux générations futures une commune en bon état de fonctionnement et en bonne santé financière.

Le projet de budget 2011, affiche une progression des charges de 9% par rapport au budget 2010 et de 15% par rapport aux comptes 2009. Les revenus progressent de 9% par rapport au budget 2010 et sont en diminution de 5% par rapport aux comptes 2009, cette baisse s'explique par la proposition de diminution du centime communal ainsi que par l'application, dès 2010, de la loi sur la baisse fiscale. Les craintes liées à la crise financière et l'attitude prudente qui avaient prévalu lors de l'établissement du budget 2010 ont fait place à une certaine audace dans l'estimation des recettes fiscales afin de pouvoir compenser la forte progression des charges, il est vrai que l'économie locale ne semble pas avoir trop souffert de la crise économique.

	REEL 2008	REEL 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	Variation B11-R09	Variation B11-B10
CHARGES	72'413'401	74'463'882	78'931'755	85'730'094	11'266'212	6'798'339
REVENUS	88'360'905	90'706'467	78'941'553	85'751'172	-4'955'295	6'809'619
EXCEDENT	15'947'505	16'242'585	9'798	21'078	-16'221'507	11'280

Charges

Par rapport au budget 2010, les charges sont en augmentation de CHF 6'798'339.- soit de 9%. Par rapport aux comptes 2009, elles progressent de CHF 11'266'212.- ou de 15%.

30. Charges du personnel

Après une année 2010 prudente, où aucun complément ou nouveau poste de travail n'avait été présenté, le budget 2011 est conditionné par une volonté politique de libérer des moyens, notamment en ressources humaines, là où cela s'avèrera nécessaire afin d'assurer dans de bonnes conditions les prestations existantes.

La progression de plus de 10% des charges entre le budget 2010 et le budget 2011 en est la principale conséquence. Plusieurs compléments de postes existants ou de nouveaux postes sont proposés afin de soulager différents services de l'administration.

31. Bien, services et marchandises

Ce poste enregistre une progression de 11% par rapport aux comptes 2009. Cette augmentation est due principalement à la hausse intervenue dans les rubriques suivantes :

- 314	Entretien bâtiments	946'000.-
	Entretien réseau assainissement	160'000.-
- 318	Exploitation théâtre Forum	290'000.-
- 312	Coûts énergies	193'000.-

331. Amortissements du P.A.

Les nouveaux investissements votés entre juin 2009 et mai 2010 s'élèvent à CHF 10.183 mio., les amortissements liés à ces crédits débutent en 2011. Cela représente CHF 726'580.- d'amortissements supplémentaires dès le budget 2011. En revanche les anciens amortissements se terminant lors de l'exercice 2010 atteignent CHF 210'026.-.

35. Dédommagements à des collectivités publiques

Ce poste se compose de la participation communale aux coûts de prestations fournies par des structures publiques, soit :

la perception des impôts CHF 1'869'000.-, le traitement des ordures CHF 1'820'000.-, les frais du SIS CHF 860'000.-, les coûts du GIAP CHF 991'700.- et les cotisations de l'ACG-SIACG CHF 505'965.-.

36. Subventions accordées

Cette rubrique comprend les subventions accordées dans les domaines : culture, sport, activités jeunesse, domaine social, l'aide au développement.

Autres charges (32-330-34)

Les autres charges comprennent les rubriques :

- 330, pertes sur débiteurs (s/recettes fiscales) estimées à CHF 1'285'000,
 - 330, provisions s/impôts personnes physiques et morales estimées à CHF 200'000,
- Quant à la rubrique t

Charges "incompressibles"

Certaines charges sont considérées comme moins "flexibles" que d'autres, elles se caractérisent par des contraintes contractuelles, statutaires ou imposées par l'Etat. Le Conseil municipal aurait le pouvoir d'agir, mais avec les importantes conséquences qui en découleraient le cas échéant.

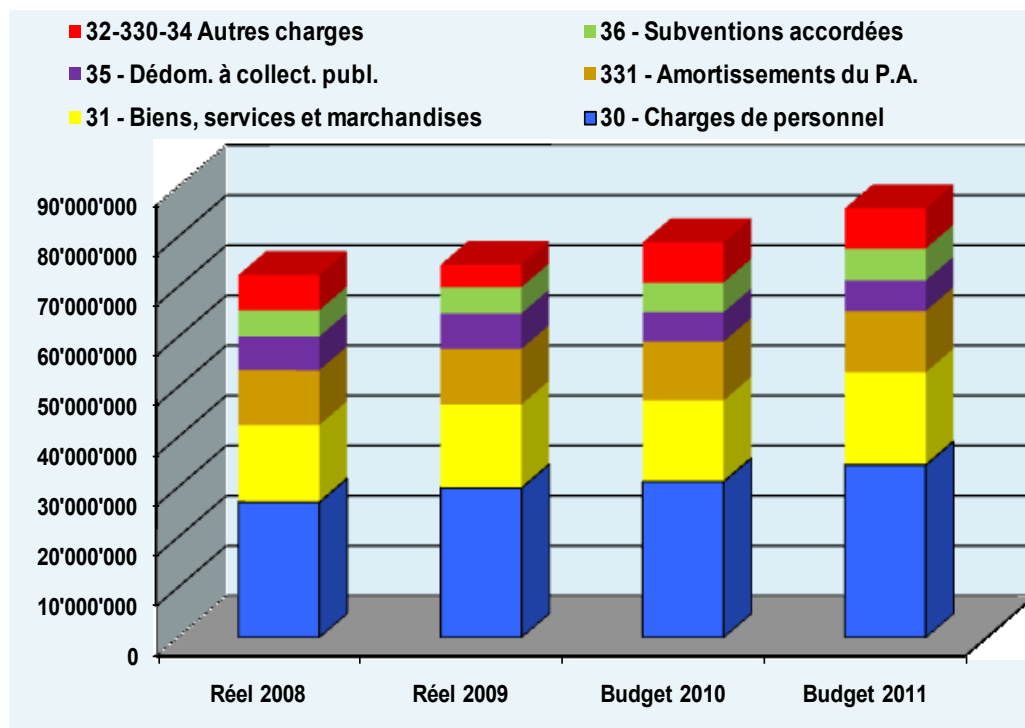
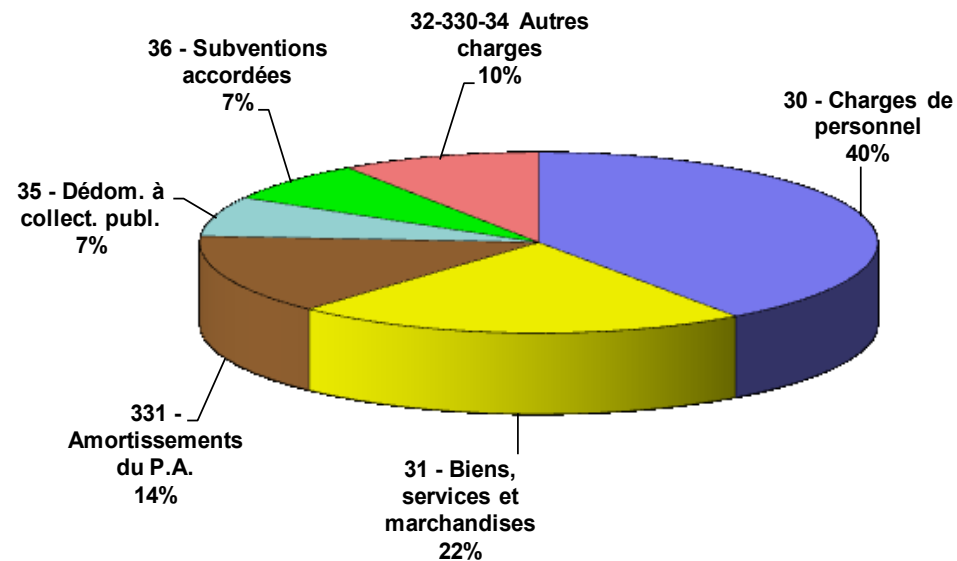
La marge de manœuvre considérée comme "plus flexible" est relativement restreinte, puisqu'elle se situe à hauteur d'environ 31% du total des charges.

Liste des charges incompressibles :

Comptes	Désignation	Réel 2008	Réel 2009	Budget 2010	Budget 2011
3xx	Total des charges	72'413'401	74'463'882	78'931'755	85'730'094
		100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
300-309	Personnel (sens large)	27'027'000	29'868'000	31'133'000	34'469'000
331	Amortissements	10'945'819	11'103'534	11'745'928	12'262'482
90.500.346.10	Rétro. aux communes françaises	5'993'501	6'104'588	4'500'000	4'727'000
90.100.351.40	Frais perception cts add. PP	2'178'125	1'980'000	1'281'000	1'350'000
90.110.351.40	Frais perception cts add. PM	692'622	675'000	426'000	519'000
32x	Intérêts passifs	0	0	0	0
72.000.351.30	Frais de traitement des ordures	1'771'002	1'769'965	1'820'000	1'820'000
14.000.352.20	Participation frais SIS	858'677	855'669	860'000	860'000
365.37	Participation FAS'e/centres de loisirs	797'077	771'735	852'000	971'000
54.700.352.50	Participation GIAP	673'997	814'000	880'000	991'700
318.4x/5x	Assurances diverses	519'496	534'653	572'200	587'305
05.100.352.42	Cotisation SIACG	437'237	459'169	485'228	505'965
09.000.319.25	Participation frais ACG	50'000	54'000	55'000	55'750
	Total incompressibles	51'944'553	54'990'313	54'610'356	59'119'202
		71.73%	73.85%	69.19%	68.96%
	Autres charges, sur lesquelles la marge de manœuvre est plus grande:	20'468'848	19'473'569	24'321'399	26'610'892

Evolution des charges de fonctionnement :

	Réel 2007	Réel 2008	Réel 2009	Budget 2010	Budget 2011
30 - Charges de personnel	25'200'858	27'026'594	29'868'174	31'133'153	34'468'652
	36%	37%	40%	39%	40%
31 - Biens, services et marchandises	14'249'767	15'407'178	16'666'424	16'197'891	18'479'145
	20%	21%	22%	21%	22%
331 - Amortissements du P.A.	9'832'728	10'945'819	11'103'534	11'745'928	12'262'482
	14%	15%	15%	15%	14%
35 - Dédom. à collect. publ.	6'236'351	6'744'040	7'105'773	5'886'868	6'111'025
	9%	9%	10%	7%	7%
36 - Subventions accordées	4'594'626	5'250'666	5'225'673	5'934'800	6'356'290
	7%	7%	7%	8%	7%
32-330-34-39 Autres charges	9'620'776	7'039'105	4'494'304	8'033'115	8'052'500
	14%	10%	6%	10%	9%
TOTAL CHARGES	69'735'107	72'413'401	74'463'882	78'931'755	85'730'094
	100%	100%	100%	100%	100%



Revenus

Réel 2008	Réel 2009	Budget 2010	Budget 2011	Variation B11-B10	Variation B11-R09
88'360'905	90'706'467	78'941'553	85'751'172	6'809'619	-4'955'295

40. Impôts

Les estimations fiscales transmises par l'Administration fiscale cantonale, prévoient pour 2011 une augmentation importante des rentrées fiscales, surtout pour les personnes morales. Il en résulte une forte progression par rapport au budget 2010 et une diminution par rapport aux comptes 2009. Il faut toutefois préciser que les montants qui ont été attribués à ces deux rubriques en 2011, tiennent compte de la baisse fiscale votée en septembre 2009 et rentrée en vigueur dès 2010. Ils tiennent également compte des effets liés à la proposition du conseil administratif de diminution du centime communal qui, si accepté par le conseil municipal, passerait ainsi de 45 à 43 centimes.

	Réel 2008	Réel 2009	Budget 2010	Budget 2011
Impôts personnes physiques	49'216'545	47'860'725	42'700'000	45'000'000
Impôts personnes morales	15'089'694	18'488'578	14'200'000	17'300'000
Taxe professionnelle communale	10'761'595	11'432'751	9'462'000	11'303'000

Les recettes fiscales représentent le 86% des revenus de la commune, en diminution de CHF 4'179'054.- ou de 5% par rapport aux comptes 2009.

L'Etat, dans ses prévisions fiscales - et non pas économiques -, tient compte entre autre des éléments suivants: variation de la population, variation prévue de la production et variation de la part privilégiée.

42. Revenus de biens

Le plus gros poste de cette rubrique concerne la rétrocession sur la consommation électrique par les SIG, dont le montant estimé est de CHF 1'800'000.-, voici également les principales autres sources de revenus :

- intérêts s/comptes courants, placements, dividendes 258'200.-
- revenus immeubles du patrimoine financier 273'900.-
- revenus immeubles du patrimoine administratif 601'700.-

43. Revenus divers

Parmi ces revenus, figurent les recettes d'exploitation de la salle de spectacles du Forum, les entrées aux installations sportives, la vente de repas scolaires, les amendes communales, les écolages des institutions de la petite enfance, la vente des abonnements « Flexi-card ».

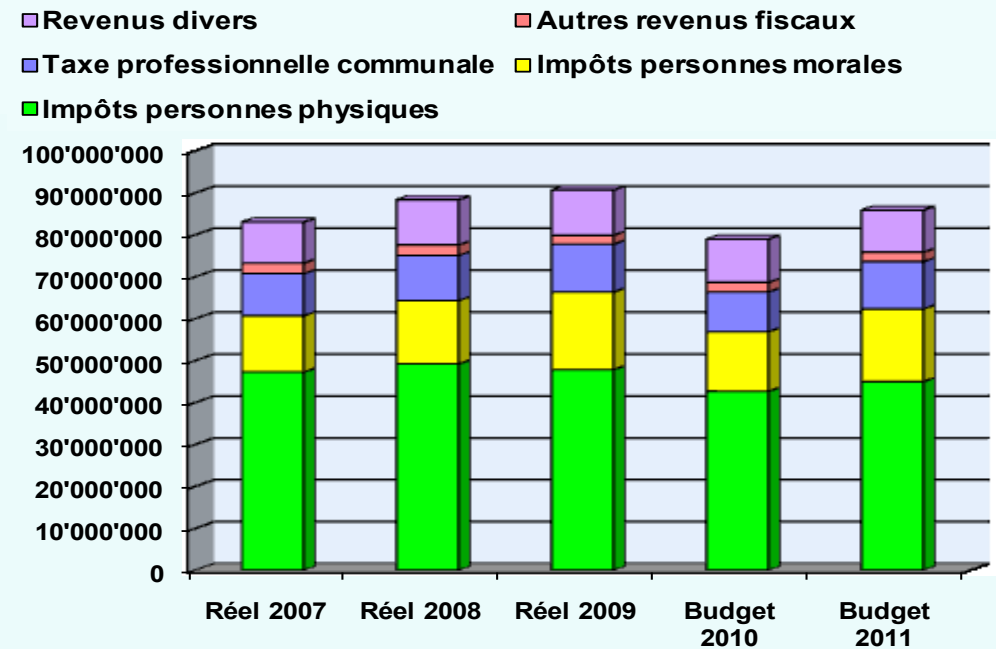
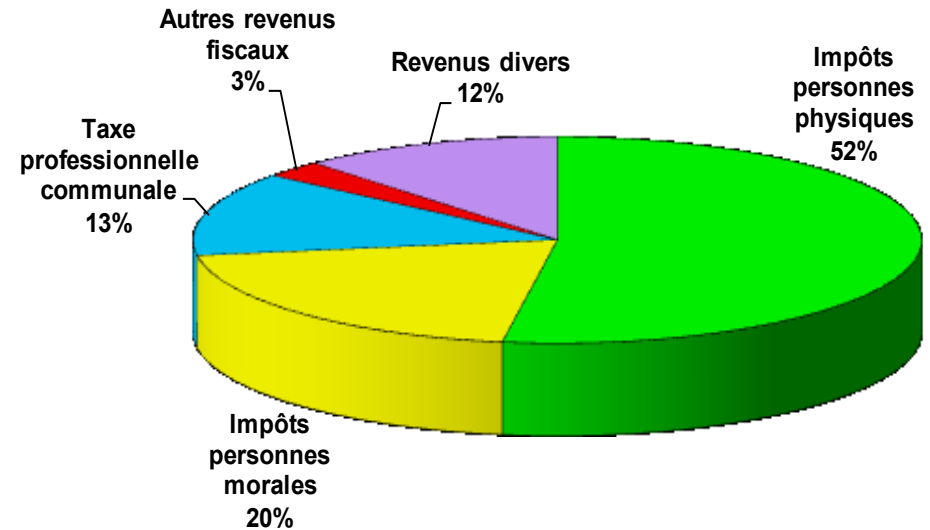
44-45-46. Autres revenus

Voici les principales sources de revenus qui alimentent ces natures :

- remboursement des frais du groupmt intercom. PC 41'985.-
- remboursement des frais du groupmt intercom. CASS 49'000.-
- subvention du GIAP 125'000.-
- participations taxes cies assurances incendie 160'000.-

Evolution des recettes fiscales et des revenus en général:

	Réel 2008	Réel 2009	Budget 2010	Budget 2011
Impôts personnes physiques	49'216'545 56%	47'860'725 53%	42'700'000 54%	45'000'000 52%
Impôts personnes morales	15'089'694 17%	18'488'578 20%	14'200'000 18%	17'300'000 20%
Taxe professionnelle communale	10'761'595 12%	11'432'751 13%	9'462'000 12%	11'303'000 13%
TOTAL	75'067'834 85%	77'782'054 86%	66'362'000 84%	73'603'000 85%
Autres revenus fiscaux, fds Péréq.	2'537'627 3%	2'097'777 2%	2'300'000 3%	2'258'000 3%
Revenus divers	10'755'445 12%	10'826'637 12%	10'279'553 13%	9'890'172 12%
TOTAL REVENUS	88'360'905 100%	90'706'467 100%	78'941'553 100%	85'751'172 100%



4. Evolution des investissements :

Investissements prévus au budget 2011 (selon le Plan des investissements) :

Investissements bruts	CHF	23'327'300.-
./. Subventions	CHF	<u>2'264'500.-</u>
Investissements nets	CHF	21'062'800.-

Evolution des investissements nets (en CHF '000):

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PLANIFIES	17'610	29'150	29'279	31'069	26'711	31'224	21'063
REEL	11'975	11'616	15'623	16'360	14'435	8'150	0
AUTOFINANCEMENT	15'915	24'381	23'125	26'893	27'346	11'756	12'284

5. conclusions :

Dans un climat conjoncturel encore incertain, l'économie suisse a renoué avec la croissance et les entreprises meyrinoises semblent bénéficier pleinement de ce contexte favorable ce qui est réjouissant pour les recettes fiscales communales. D'autant plus que ces dernières ont été diminuées d'environ 5 millions, conséquence de la baisse fiscale votée en 2009 et de la proposition du Conseil administratif de baisser le centime communal de 45 à 43.

6. informations pratiques :

Afin de vous permettre de procéder à l'examen du budget 2011, nous vous remettons les documents suivants:

- le fascicule "D.T." du budget 2011 ;
- le texte de présentation de ce jour;

Le Conseil administratif vous propose de renvoyer ce projet de budget aux commissions concernées, selon le calendrier ci-après et vous remercie de votre attention et de votre bon accueil.

